

Cas type

SYSTÈME SÉGALA MIXTE OVIN BOVIN

Un système à forte valeur ajoutée qui associe deux ateliers

80 ha (12 ha céréales - 16 ha de prairies naturelles -
52 ha de prairies temporaires) - 2 UMO - 250 brebis
(37 UGBO) - 40 vaches et le renouvellement (53 UGBV),
productivité 1.4 - achat du renouvellement : 50 agnelles



Ce système mixte ovin bovin viande rassemble des exploitations de structure moyenne. La zone favorable à la pousse de l'herbe : altitude moyenne (400 - 800 m), pluviométrie (650 à 1000 mm) bien répartie autorise une forte intensification fourragère avec culture possible du maïs. L'autonomie en céréales est le résultat d'un compromis entre la structure et le besoin de résultats économiques. La main-d'œuvre disponible représente deux UTH sous forme de GAEC avec du bénévolat. L'appoint sous forme de salariat partagé entre plusieurs exploitations est rare.

La conduite des troupeaux est intensive. L'agneau lourd est le produit principal du troupeau ovin. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité. Le veau d'Aveyron et du Ségala est le produit du troupeau bovin. Il est issu d'une mère de race Limousine ou Blonde d'Aquitaine et souvent engagé en démarche Label Rouge. Ce système surtout présent dans les bassins Aveyron et Tarn peut exister aussi dans les zones pédoclimatiques semblables de la région.



RÉSEAUX
D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE

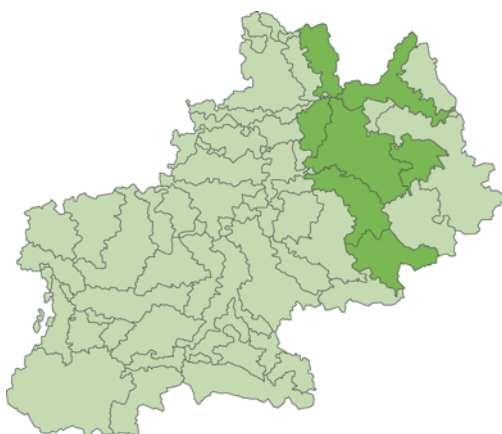


MAISON
DE L'ÉLEVAGE



CONSEIL
GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Atouts

- Productions sous signes de qualité.
- Zone pédoclimatique permettant l'intensification des surfaces.
- Système avec deux périodes d'agnelage permettant des rentrées de trésorerie régulières.
- Accélération possible.
- Bonne valorisation de la main-d'œuvre avec une surface réduite.

Contraintes

- Peu de marge de manœuvre dans ce système.
- Technicité importante sur le sol et l'animal.
- Pointes de travail à l'agnelage et au moment de la fénaison au premier et deuxième cycle.
- Immobilisations bâtiment importantes.
- Bonne valeur génétique nécessaire.
- Sensibilité aux aléas climatiques et conjoncturels.

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

GESTION DES SURFACES

Assolement

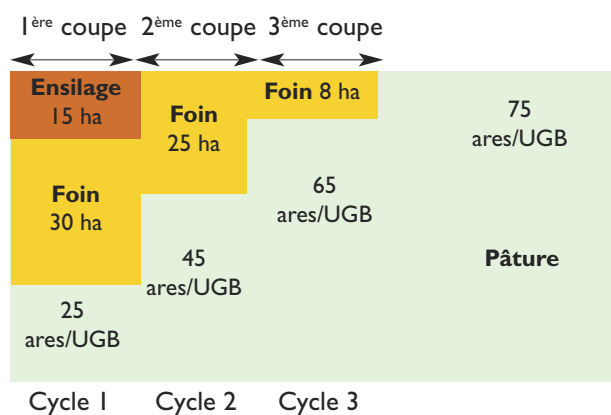
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Céréales	12 ha
Prairies temporaires	52 ha
Surface toujours en herbe	16 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe se fait dans la première quinzaine d'avril.

L'ensilage fin avril - début mai concerne les surfaces en prairies temporaires les plus récentes ayant le plus fort rendement.

Les foins en première coupe sont à réaliser à partir du 15 mai jusqu'à début juin pour les parcelles les plus tardives.

La pâture exclusive (dès la première coupe), hormis les surfaces déprimées concerne surtout les prairies temporaires en fin de rotation et la surface toujours en herbe non mécanisable.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Ensilage	15	5 t MS	75 t MS
Foin 1c	30	3,5 t MS	192 t MS
Foin 2c	25	3 t MS	
Foin 3c	8	1,5 t MS	
Total			267 t MS
Céréales	12	45 q	540 q

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	60	15	12	30
Prairies ensilées	60	20	10	15
Prairies fauchées	40	10	10	-
Prairies pâturées	20	-	-	-

Fertilisation pour des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.



FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU OVIN

Un troupeau de race prolifique conduit :

- en croisement avec béliers de race à viande, (lutte naturelle à l'automne, IA en février),
- en 2 périodes d'agnelage en accélération partielle et un lot d'agnelles mises à la reproduction en lutte naturelle à l'automne.

Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	98
Prolificité	165
Mortalité agneau	14 %
Productivité numérique	1,40

Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

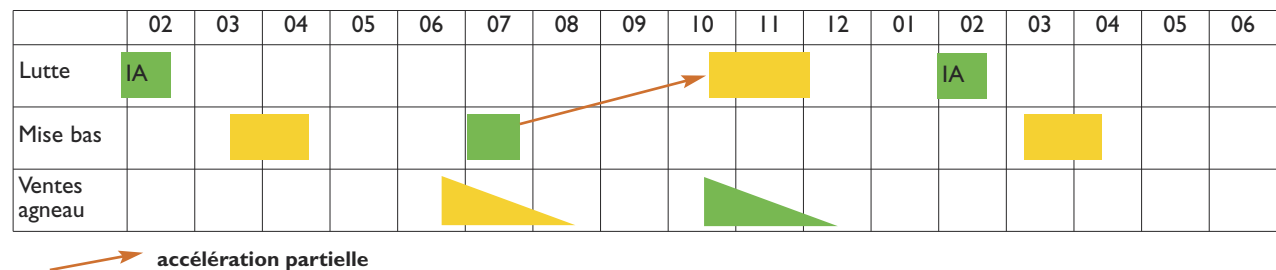
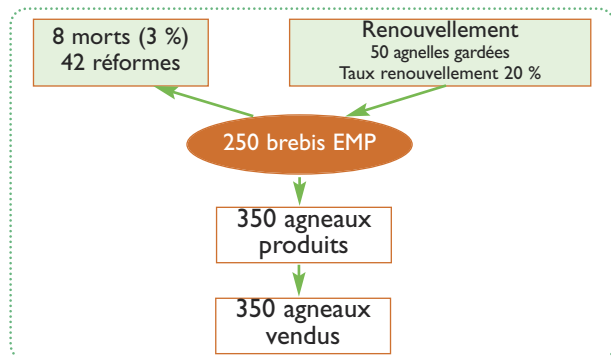


Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis : 90 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau : 65 kg
- Allaitement artificiel : 5% des agneaux, 15 kg de lait
- Foin : 320 kg de MS/ EMP
- Ensilage : 135 kg de MS/ EMP soit 64 % de la ration en fourrage stock
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à partir de 70 jours

VENTES / COMMERCIALISATION

- 97 % d'agneaux lourds de bergerie croisés vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne / agneau
- Ventes sous signes de qualité (Label Rouge ou CCP)
- Période de désaisonnement : ventes octobre - novembre

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU BOVIN

Un troupeau de vaches de race Limousine ou Blonde d'Aquitaine.

Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

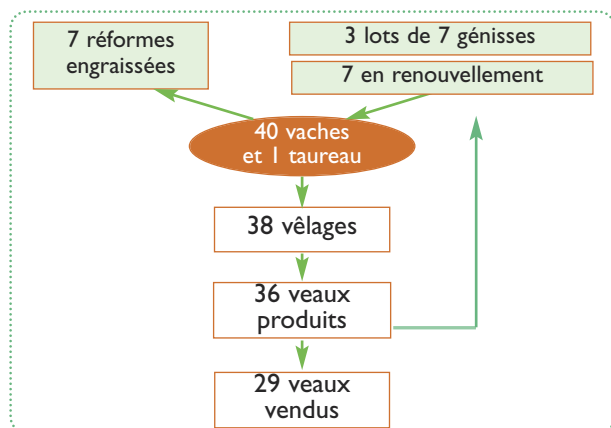
Taux de gestation	95
Taux de mortalité	5 %
Taux de renouvellement	17 %
Productivité numérique	0,9

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré par veau 710 kg par tête, $\frac{3}{4}$ céréales, $\frac{1}{4}$ T de S (ou aliment complet)
- Concentré vaches à l'engrais 650 kg / tête $\frac{3}{4}$ céréales, $\frac{1}{4}$ T de S
- Besoin en fourrages stockés (ensilage + foin) : 2,2 TMS / UGB

Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



VENTES / COMMERCIALISATION

- 7 vaches finies : 420 kg C
- 29 veaux vendus : poids moyen 370 kg vifs dont 23 en Label à 8-9 mois

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur parc à agneau).
- Cornadis autobloquant.
- Parc à agneau

Stabulation

- Une stabulation de 500 m².
- Des bâtiments anciens pour l'élevage des génisses.

Stockage

- Cellules (capacité 55 tonnes), hangar à foin (1 600 m³) et matériel.
- Silo couloir 500 m³.

LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Désileuse.
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...).
- 2 tracteurs puissance moyenne.

CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 Cv.
- Semoir.
- Charrue, sous soleuse.
- Appareil de traitement.

Entreprise

- Ensileuse, récolte céréales.

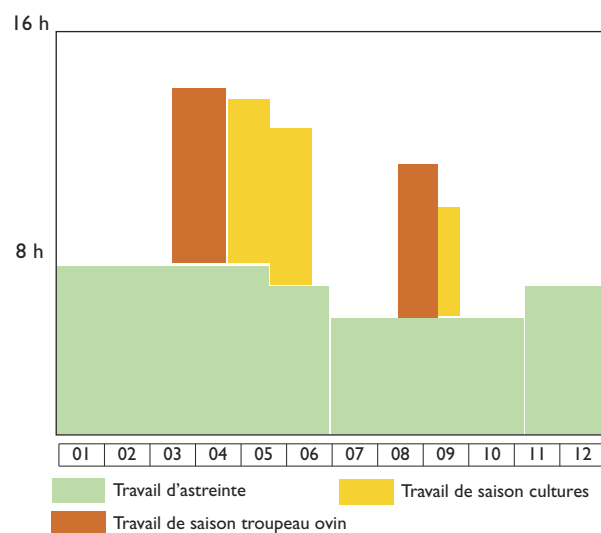


LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondantes :

- Aux agnelages
 - à l'agnelage de fin d'hiver car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes, brebis en lutte, agnelles,...
 - l'agnelage d'été délicat du point de vue zootechnique (problèmes de chaleur, d'ambiance de bâtiments) est moins pénible à gérer car les autres animaux sont dehors.
- Au printemps à la récolte des foin et la conduite du pâturage.
- 4 h /jour de travail d'astreinte par UMO correspondant à la surveillance des tétées matin et soir, à l'alimentation et au paillage pour les ovins et les bovins.



Besoin de main-d'œuvre

- 2 personnes. Dans le cas où il y a salariat, il intervient sur les agnelages, pour l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période fenaïson.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Octobre 2010

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 10 57 018

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2011

PRODUIT TOTAL			135 429 €
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande			76 219 €
Ventes			82 301 €
Agneaux lourds label	290	105	30 450 €
Agneaux lourds	50	100	5 000 €
Agneaux légers	10	65	650 €
Réforme brebis	42	40	1 680 €
Veaux	29	1 206	34 971 €
Vaches de réforme	7	1 364	9 550 €
Achat d'animaux			6 170 €
Agnelles	50	115	5 750 €
Béliers	1	420	420 €
Laine et autres coproduits	175	0,50	88 €
Produits cultures			8 760 €
Céréales autoconsommées	50	160	8 000 €
Céréales ventes	4	190	760 €
Aides			50 451 €
Aides animales			15 840 €
Aide à la brebis	250	20,76	5 190 €
Aide à la contractualisation	250	3	750 €
PMTVA	40	187,50	7 500 €
Extensification	40	60	2 400 €
Autres aides			34 611 €
ICHN			13 368 €
DPU			24 416 €
Modulation et prélèvements			-3 173 €

CHARGES TOTALES			99 306 €
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles			38 748 €
Troupeau ovin			16 132 €
Alimentation	250	49,61	12 402 €
Autoconsommé			3 040 €
Acheté			9 362 €
Frais d'élevage	250	14,92	3 730 €
Troupeau bovin			16 014 €
Alimentation			12 814 €
Autoconsommé			4 960 €
Acheté			7 854 €
Frais d'élevage	40	53,32	2 133 €
IA	40	26,66	1 066 €
Surface fourragère	68	68,73	4 673 €
Surface céréales	12	160,77	1 929 €
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)			34 408 €
MSA Salaires			6 000 €
Mécanisation			15 130 €
Carburant			6 921 €
Travaux par tiers			4 500 €
Entretien, achat petit matériel, divers			3 709 €
Bâtiments			1 654 €
Foncier			4 910 €
Fermage, location			3 910 €
Impôt foncier			1 000 €
Autres charges de structure			6 714 €
Assurances			2 913 €
Eau, EDF, téléphone			1 467 €
Gestion, cotisations			1 592 €
Divers			743 €
Amortissements			24 150 €
Foncier			150 €
Bâtiments			4 000 €
Mécanisation			20 000 €
Frais financiers			2 000 €
Excédent brut d'exploitation			62 273 €

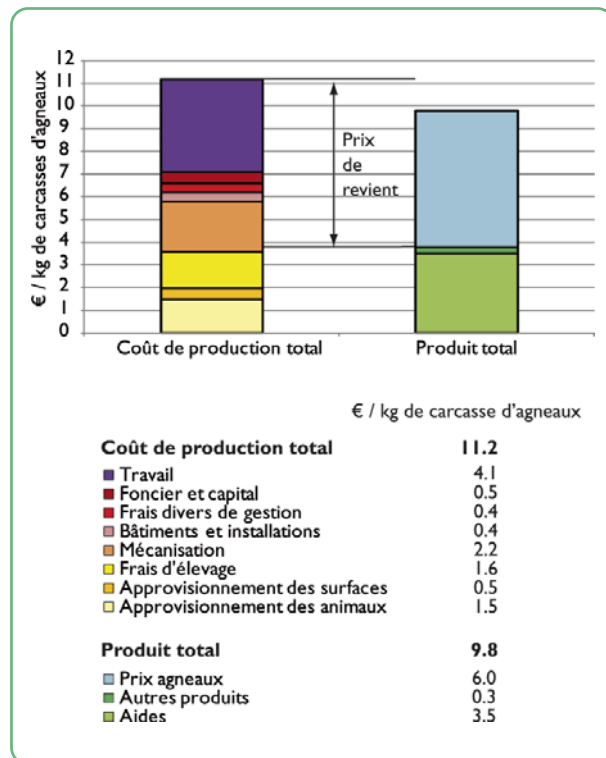
RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Revenu disponible		45 273 €	
Annuité		17 000 €	
Résultat courant		36 123 €	
Amortissements matériel		20 000 €	
Amortissements bâtiment		4 000 €	
Amortissement foncier		150 €	
Frais financiers		2 000 €	
Marge brute hors aides / brebis		55 €	
Marge ovine par brebis		80 €	
Marge de l'atelier ovin		20 010 €	
Marge brute / produit brut		71	Recommandé > 60
Résultat / produit brut		27	20-35
Annuités / produit brut		13	< 20

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2011



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

Coût de production (€/kgc)	11,2
Produit total (€/kg)	9,8
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	6 059
Prix de revient (€/kgc)	7,5
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	0,95

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Résultats observés

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

	Moyenne	1/3 supérieur	Cas-type
EMP	301	326	250
Productivité numérique	1,35	1,64	1,40
Prolificté	161	176	165
Mortalité agneaux	15	14	14
Taux de mise bas	96%	105%	98%
Concentrés / EMP	206	220	181
Prix moyen agneau	109	116	103,14
Marge brute / EMP	76	112	80

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

	Prix agneau 85 €	90 €	95 €	103,14 €	110 €	115 €
Productivité						
1,20				-4267		
1,30				-2134		
1,40	-6350	-4600	-2850	0	2400	4150
1,50				2132		
1,60				4265		
1,70				6398		
1,80				8531		

Installation dans ce système

Nécessairement en reprise et modernisation d'une exploitation existante dans un cadre EARL ou GAEC. Hors cadre, ce type de système est quasiment impossible à installer compte tenu du niveau de capitaux à engager.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR). Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juin 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 57 018